

Souveraineté La Solution inc.

Suggestions de loi

Il y a des propriétés détenues par des propriétaires peu scrupuleux qui profitent de la vulnérabilité des gens. Ces propriétaires peu scrupuleux, avec l'effort d'embellissement de leurs propriétés par les locataires, voient leurs propriétés monter de valeur, ainsi ces mêmes propriétaires voient une opportunité pour ré-hypothéquer au maximum ces dites propriétés et utiliser 100% de l'argent à des fins autres que la nécessité urgente et humanitaire de leurs locataires.

Il faudrait une loi qui ferait en sorte, quand une propriété où il y a des humains à proximité, où il y a danger pour la santé et la sécurité de ces gens ainsi incluant toutes formes de location pour des fins familiales, un propriétaire, peu importe le nombre de propriétés ou l'endroit en sol québécois, devrait avec un avis du ministère concerné, effectuer les travaux de conformité dans un laps de temps respectable.

Le propriétaire fautif devra aviser le ministère concerné de ses intentions pour se mettre conforme et ceci avant la fin de l'avis d'infraction, à défaut d'une réponse de sa part, le propriétaire recevra un avis d'expulsion. L'état devrait mettre la propriété conforme et la mettre à vendre aux enchères. Pour des propriétés à des fins familiales, les résidents incommodés par la rénovation auront en premier la possibilité d'acquérir les immeubles au prix de l'évaluation plus les coûts de rénovations pour les trente premiers jours. Après quoi, le public sera invité à soumissionner à l'exception du propriétaire expulsé.



Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie Souveraineté La Solution inc.

Rédacteur en chef: André Desnoyers

Montage graphique: Jean Luc Messier

Programmeur: Jean Lussier